

# «Des excréments humains ont été trouvés dans l'allée. Inadmissible!»

**JONCTION • Une régie a envoyé une lettre peu ragoûtante à des locataires après la découverte de déjections dans les cages d'escalier. Un rappel à l'ordre qui passe mal. Excuses du régisseur.**



Depuis que l'immeuble à la Jonction est en travaux, les allées sont devenues des dépotoirs. OR

Christine Zaugg

«Nous avons été avertis que du caca humain a été trouvé, à plusieurs reprises, dans les escaliers qui descendent à la cave, ce qui est tout à fait inadmissible! Merci aux personnes concernées de se conformer aux directives de l'immeuble et de nettoyer leur salissure.» Cet avis, envoyé le 13 mai dernier à des dizaines de locataires d'un immeuble de la rue du Village-Suisse, à la Jonction, a donné des haut-le-cœur aux résidents. «Je suis outrée d'avoir

1/5

reçu une telle lettre qui m'est adressée personnellement, tonne Joëlle, une quinquagénaire. Cela sous-entendrait que j'irais à selle, voire

que j'urinerais dans les lieux communs? C'est insultant et diffamatoire. La régie a intérêt à s'excuser!»

**«Les allées sont des passoires!»**

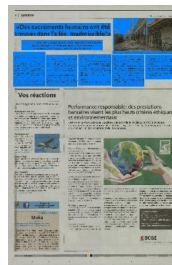
A l'entendre, le problème d'insalubrité est bien réel mais proviendrait plutôt des nombreux va-et-vient dus en partie aux travaux de l'immeuble.

«On y entre comme dans un moulin, s'étonne Joëlle. Le code d'entrée est connu de nombreuses personnes et les allées sont régulièrement squattées par des SDF. J'en vois d'ailleurs tous les matins qui dorment sous les boîtes aux lettres à l'entrée de mon allée. Alors comment la régie ose-t-elle nous envoyer un tel courrier?»



GHI / Le journal matin des Genevois  
1211 Genève 4  
022/ 807 22 11  
<https://www.ghi.ch/>

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 260'000  
Parution: hebdomadaire



Page: 6  
Surface: 32'756 mm<sup>2</sup>



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Ordre: 1095693  
N° de thème: 350.001  
Référence: 73760791  
Coupage Page: 2/2

### **Regret**

**Renseignements pris, cette dernière admet que le courriel ait pu susciter**

**un malaise: «Nous le regrettons car il ne mettait nullement en cause les locataires, s'excuse le régisseur dans un courriel envoyé à Joëlle. Malheureusement, les avis que nous placardons habituellement dans les allées et les ascenseurs sont systématiquement arrachés. Nous privilégions désormais les envois personnalisés.» Dans la foulée, le régisseur ajoute: «Nous avons reçu des plaintes de locataires, mais aussi des concierges pour ces problèmes**

**d'insalubrité. Il était donc de notre devoir d'informer et de rappeler à tous nos locataires les directives en vigueur.»**

**Une réponse qui ne satisfait pas vraiment la quinquagénaire: «La régie ferait mieux de chercher l'origine de ces excréments humains plutôt que de jeter le discrédit sur les locataires!» ■**